

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Patrick Clarke Conland, 4 mars 1886](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Patrick Clarke Conland, 4 mars 1886

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 mars 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Conland, Patrick Clarke](#)

Lieu de destination30, Elmwood Avenue, Belfast (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin répond à la lettre de Conland du 1er mars 1886 qui propose à Godin de le représenter à la commission royale enquêtant à Londres sur la crise industrielle mondiale. Il lui indique qu'il lui a adressé à la réception de sa lettre plusieurs ouvrages sur le Famelistère. Il lui signale aussi qu'il s'efforce de promouvoir par le journal *Le Devoir*, en France et à l'étranger, la création d'institutions de prévoyance et de protection mutuelles par le moyen de l'hérité de l'État. Il évoque plusieurs ouvrages sur le sujet qu'il vient ou qu'il va lui envoyer. Il fait une revue de la presse anglaise sur le Famelistère depuis 20 ans.

NotesLa lettre en français de Patrick Clarke Conland du 1er mars 1886 est conservée dans les archives du Famelistère parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0487).

### Mots-clés

[Anglais \(langue\)](#), [Famelistère](#), [Réformes](#)

## Personnes citées

- [George, Henry \(1839-1897\)](#)
- [Sampson Low Company](#)

## Œuvres citées

- [« A Social Palace », \*The Christian World\*, Londres, 14 janvier 1886.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 1 : Le Familistère\*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 4 : L'hérédité de l'État ou la réforme des impôts\*, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 5 : Associations ouvrières : enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur : déposition de M. Godin...*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'hérédité nationale\*, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés\*, Paris, Guillaumin, 1883.](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- Pagliardini (Tito), « A Visit to the Familistery, or Workman's Home, of M. Godin-Lemaire, at Guise », *The Social Science Review, and The Journal of Sciences*, vol. IV, New Series, July to December 1865, Londres, 2 octobre 1865, p. 333-357. [En ligne : <https://hdl.handle.net/2027/nyp.33433082261557>, consulté le 11 octobre 2022].
- [\[Pitman \(Coulson Bell\)\], « The Familistère de Guise », \*The Times\*, 5 janvier 1886.](#)
- [The Cooperative news and journal of associated industry, Manchester, 1871-1919.](#)
- [The Spectator, Londres, 1828-.](#)

## Lieux cités

- [188, Fleet Street, Londres \(Royaume-Uni\)](#)
- [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)
- [Irlande \(Royaume-Uni\)](#)
- [Londres \(Royaume-Uni\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation5 p. (425r, 426r, 427r, 428v, 429r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

---

Guise Familistère 4 mars 1846 425

À Monsieur P. C. Conlaud  
à Belfast, Irlande.

Monsieur,

Je me rends avec plaisir à l'invitation contenue dans votre lettre du 1 mars, et serai certainement heureux d'être représenté par Vous à la Commission Royale qui fait une Enquête à Londres, sur la crise industrielle dont le monde entier ressent l'atteinte.

J'ai eu l'honneur de vous faire adresser, hier, aussitôt réception de votre lettre, parmi d'autres documents, mon volume Mutualité sociale qui contient les statuts et règlements de notre Association; une étude sociale intitulée: Le Familistère qui expose la situation de notre œuvre à ce jour, et une autre étude sociale qui, sous le titre Associations ouvrières, contient ma propre déposition à l'Enquête parlementaire, ouverte



en France, au Ministère de l'Intérieur, voici trois ans.

Ces divers documents vous permettent de parler de l'Association du Familistère en toute connaissance de cause.

Mais l'attention que vous portez à la situation politique et sociale de l'Angleterre m'engage à vous signaler qu'indépendamment de l'œuvre, purement locale, de l'Association du capital et du travail réalisée par moi au Familistère, je poursuis depuis huit ans, par la publication du journal Le Devoir et de brochures spéciales, la généralisation dans la nation française d'abord, puis dans le monde entier des institutions de prvoyance et de protection mutuelles que j'ai établies ici en faveur des seuls ouvriers reliés à l'association.

Ces travaux qui visent à l'institution d'un droit d'hérédité de l'Etat dans toutes les successions, ont une importance sociale dont les conséquences embrassant une nation entière sont, à mes yeux, aussi dignes d'arrêter l'attention des observateurs que les faits réalisés dans le Familistère de Guise.



Je vous ai adressé hier deux études sociales sur ce sujet; elles sont intitulées, l'une: L'hérédité de l'état et la réforme des impôts; l'autre; Ni impôts ni emprunts, l'hérédité de l'état, base des ressources publiques.

Aujourd'hui j'ai l'honneur de vous envoyer ma brochure: Mutualité nationale contre la misère qui, envoyée par moi aux Chambres françaises en 1893, a suscité l'attention d'un groupe de députés et donné lieu à quelques timides projets de lois dans lesquels l'idée apparaît à l'état de germe.

Dans quelques jours j'aurai l'honneur de vous envoyer un travail actuellement sous presse traitant du même sujet et qui est intitulé: Le travail et la consommation par l'hérédité nationale.

Tous les Gouvernements semblent aujourd'hui plus imprévoyants les uns que les autres. Ensermés par les intrigues politiques, ils ne voient pas ou ne comprennent pas le grand mouvement qui s'opère au sein des nations et les dangers d'effondrement général auxquels les sociétés civilisées sont exposées. Car, sachez-le, il n'y a pas que l'Angleterre et l'Irlande qui soient dans cette situation, la question sociale devient universelle.



Je serais avec plaisir que vous portassiez votre attention sur la question de l'hérédité de l'Etat et que vous en fisses la comparaison avec les idées de Henry Georges que vous connaissez sans doute. De toutes les réformes dont les nations ont besoin, celle-là me semble la plus pressante de toutes.

Vous m'exprimez votre étonnement de ce que la fondation du Familistère remontant à 26 années, c'est tout récemment que vous en avez entendu parler. Il y a environ 20 ans qu'il en a été question dans la presse anglaise par la publication dans le journal de la Science sociale d'une description intitulée : Une visite au Familistère. Depuis de nombreux articles ont été consacrés à notre association dans The cooperative News de Manchester; il est vrai que cette feuille est restée dans le cercle des journaux se rattachant spécialement à la coopération. Dans ces derniers temps, The Times, The Spectator, The Christian Worker, etc, etc, ont publié sur l'Association du Familistère des articles qui ont eu un certain retentissement. Londres n'est donc pas dans une complète ignorance sur ce sujet. Mes principaux ouvrages y sont en vente



à la librairie Sampson Low (148 Fleet Street) malheureusement, comme ils m'ont pas encore été traduits en anglais, on ne les y trouve qu'en français.

— Si la Commission Royale de Londres publie les résultats de ses travaux d'enquête, je serais heureux d'en posséder le volume.

En attendant, vous me feriez plaisir en me donnant votre sentiment sur la question d'hérédité de l'Etat.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

Loisley